



## **Le CHU de Grenoble inaugure un nouveau centre de soins ambulatoires de Pédopsychiatrie : « l'espace Victor »**

Lundi 26 avril à 11 heures à Saint Ismier

---

### *DOSSIER DE PRESSE*



## Sommaire



Communiqué de presse	Page 3
Programme de l'inauguration	Page 4
Qu'est que le secteur psychiatrique ?	Page 5
Les missions de la pédopsychiatrie de secteur	Page 5
L'organisation du secteur de pédopsychiatrie infantile-juvénile du CHU de Grenoble	Page 6
Organisation de « l'Espace Victor »	Page 6
Repères	Page 7

## Le CHU de Grenoble inaugure un nouveau Centre de soins ambulatoires de pédopsychiatrie : l'espace « Victor »

**Lundi 26 avril 2010 à 11 heures**

Lieux dit La Bâtie à Saint Ismier

*Le 26 avril prochain, le Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble inaugurera un centre de soins de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, l'Espace Victor situé sur le site de La Bâtie à St Ismier. Cette création s'inscrit dans le projet d'établissement 2006-2010 qui s'était donné pour objectif de poursuivre la reconstitution des structures extra-hospitalières en pédopsychiatrie pour être plus proche des populations desservies.*

Le centre de soins ambulatoires **Espace Victor** sera désormais un élément central du dispositif de soins pédopsychiatriques du CHU de Grenoble, dédié aux prises en charge des enfants et des adolescents de moins de 16 ans, dans le cadre de l'organisation des soins du secteur de psychiatrie infanto-juvénile 38/01, consultations ambulatoires (Centre Médico-Psychologique), Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) et Hôpital de Jour (HDJ).

L'**Espace Victor** est installé dans un nouveau bâtiment de 1 591 m<sup>2</sup>, sur 2 niveaux, classé en Très Haute Performance Energétique (THPE), proche des normes actuelles de Bâtiment Basse Consommation (BBC).

Ce bâtiment particulièrement accueillant et pensé pour les jeunes patients, a été réalisé en structure bois avec une très bonne isolation thermique et acoustique. Il représente un outil de travail privilégié où, par exemple, l'excellent niveau d'insonorisation respectera particulièrement la confidentialité des échanges avec les jeunes patients.

Placé sous la responsabilité du Dr Isabelle GRIMALDI, pédopsychiatre également responsable de l'organisation de l'ensemble des soins de secteur, l'**Espace Victor** dispose d'une équipe pluriprofessionnelle comprenant deux médecins pédopsychiatres, des infirmières, psychologues, orthophonistes, psychomotriciennes, assistantes sociales, éducatrice, secrétaires et agents de services hospitaliers.

Le regroupement sur un même site des ces professionnels exerçant auparavant sur les communes de Lancey et Crolles, permet la mise en commun des moyens thérapeutiques et l'organisation d'actions conjointes auprès des enfants, des familles et des partenaires médicaux, sociaux et pédagogiques.

Le coût de l'opération s'élève à 3 776 370 €.

## Programme de l'inauguration



### 11 heures – Visite du bâtiment

### 11h30 – Cérémonie d'inauguration

#### Ordre des interventions

Ouverture par M. Debeaupuis, Directeur général

- Pr Bougerol, responsable médical du pôle Psychiatrie et Neurologie
- Pr Barret, Président de la C.M.E.
- Pr Sèle, Doyen de la Faculté de médecine
- M. Marbach, Architecte
- Mme Ferradou, Maire de Saint-Ismier
- Mr Destot, Député-Maire de Grenoble, Président du Conseil d'Administration du CHU

## Qu'est-ce que le secteur psychiatrique ?



Le secteur 38I01 correspond à la vallée du Grésivaudan, de la limite du département de l'Isère avec la Savoie aux quartiers rive droite de la ville de Grenoble auxquels s'ajoute une partie du centre ville rive gauche. A cet espace central sont rattachés les balcons de Belledonne, le plateau de St Hilaire du Touvet et le bassin d'Alleverd ainsi qu'une partie de la couronne grenobloise rive gauche (partie nord de St Martin D'Hères). La population estimée des enfants de moins de 16 ans résidant sur ce territoire est d'environ 45 000 personnes (population totale du secteur 38I01 : environ 170 000 habitants).

## Les missions de la pédopsychiatrie de secteur



L'équipe de pédopsychiatrie de secteur a pour mission de répondre aux besoins en santé mentale des enfants de 0 à 16 ans résidant sur le territoire du secteur. Il s'agit d'enfants en difficulté psychologique ou psychiatrique ne pouvant être pris en charge par la psychiatrie libérale ou le réseau associatif (éducatif par exemple) en raison :

- de la gravité de la pathologie responsable entre autres de graves troubles du comportement, d'éviction scolaire ou institutionnelle,
- d'un contexte socio-familial difficile,
- de critères d'âge (très jeunes enfants, adolescents).

Son organisation concerne les soins ambulatoires au travers de structures dédiées : Centres Médico-Psychologiques (CMP), Centre d'accueil thérapeutique et temps partiel (CATTP) et Hôpital de Jour (HDJ).

### Les CMP

Il s'agit d'unités de coordination et d'accueil en milieu ouvert, organisant des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile pour les enfants et les adolescents nécessitant des soins psychiatriques ou un soutien psychologique. La tranche d'âge accueillie va de 0 à 16 ans. Les pathologies sont très diversifiées et recouvrent tout le champ de la psychiatrie infanto juvénile.

### Le CATTP

Il propose des modalités de prise en charge complémentaires de celles fournies par le CMP et l'HDJ. Sont accueillis les enfants de 2 à 6 ans qui souffrent de troubles de la personnalité graves ayant besoin d'une prise en charge plus importante que celle proposée en CMP. Le CATTP propose des prises en charge de groupe, à temps partiel, séquentielles. Les groupes thérapeutiques sont centrés sur une activité médiatrice dont le but est prioritairement d'instaurer une aire relationnelle enfant/adulte afin de favoriser l'élaboration de références et de points de repère structurants pour la personnalité.

## L'Hôpital de Jour

L'HDJ s'adresse à des enfants présentant des pathologies lourdes qui se traduisent entre autres par des altérations plus ou moins graves du langage, des déficits momentanés ou durables des acquis cognitifs et symboliques, des troubles du comportement importants, tous responsables de la non accession à l'école ou du rejet scolaire (autismes, troubles envahissant du développement). Les enfants reçus ont de 2 à 10 ans. L'admission se fait avant 6 ans.

## L'organisation du secteur de psychiatrie infanto-juvénile du CHU de Grenoble



Le CHU de Grenoble dispose, pour les soins de secteur en pédopsychiatrie, de deux CMP situés l'un à Meylan, l'autre à St Martin d'Hères et, désormais, d'un centre de soins polyvalent, l'**Espace Victor**, à St Ismier, qui réunit un troisième CMP, un CATTP dont la création a été rendue possible par l'opération de regroupement des structures, et un HDJ qui était situé auparavant à Echirolles (Hôpital sud).

La création de l'**Espace Victor** a ainsi atteint deux objectifs essentiels, inscrits dans le projet d'établissement 2006-2010 :

- la création d'un CATTP,
- l'Installation de l'HDJ au cœur même du territoire du secteur, au plus près des populations desservies (la localisation précédente, à Echirolles, était située en dehors des limites du secteur 38101).

Les trois CMP, Meylan, St Martin d'Hères et maintenant St Ismier, assurent les consultations ambulatoires pour les enfants et leur famille, selon une organisation qui tient compte des moyens de transport desservant le territoire du secteur (axes routiers et autoroutiers, train, bus) permettant un repérage plus facile des équipes de soins correspondantes pour chaque bassin de vie.

## Organisation de l'Espace Victor



Placé sous la responsabilité du Dr Isabelle GRIMALDI, pédopsychiatre également responsable de l'organisation de l'ensemble des soins de secteur, l'**Espace Victor** dispose d'une équipe pluriprofessionnelle comprenant deux médecins pédopsychiatres, le Dr Isabelle GRIMALDI, praticien hospitalier à plein temps, et le Dr Anne SCHERDING, praticien hospitalier à temps partiel, des infirmières, psychologues, orthophonistes, psychomotriciennes, assistantes sociales, éducatrice, secrétaires et agents de services hospitaliers.

L'**Espace Victor** est installé dans un nouveau bâtiment de 1 591 m<sup>2</sup>, sur 2 niveaux, classé en Très Haute Performance Energétique, proche des normes actuelles de Bâtiment Basse Consommation.

Ce bâtiment particulièrement accueillant et pensé pour les jeunes patients, a été réalisé en structure bois avec une très bonne isolation thermique et acoustique. Il représente un outil de travail privilégié où, par exemple, l'excellent niveau d'insonorisation respectera particulièrement la confidentialité des échanges avec les jeunes patients.

Le regroupement sur un même site des ces professionnels permet la mise en commun des moyens thérapeutiques et l'organisation d'actions conjointes :

- auprès des enfants : thérapies de groupe,
- auprès des familles : entretiens (thérapies familiales, groupes de parents), interventions à domicile, en particulier chez les très jeunes enfants (observation chez les bébés) ou dans les familles en grande précarité psychique et sociale, interventions auprès des fratries d'enfants en grande difficulté (autistes en particulier).
- auprès des partenaires médicaux, sociaux et pédagogiques : crèches, garderies, écoles, collèges, lycées, Instituts Médico-Pédagogiques et Educatifs (IMP et IME) ou de Rééducation (ITEP), équipes de PMI, pédiatres, services d'hospitalisation, équipes socio-judiciaires (juge des enfants, sauvegarde, ASE).

Les 3 dispositifs thérapeutiques, CMP, CATTTP et HDJ répondent à des indications différentes mais complémentaires qui ont en commun des actions parallèles au niveau de l'environnement de l'enfant.

### ***Le CMP***

Environ 1000 enfants consultent chaque année en CMP (environ 14 000 consultations).

### ***Le CATTTP***

Une trentaine d'enfants chaque année relèvent d'une prise en charge en CATTTP.

### ***L'Hôpital de Jour***

L'HDJ de 20 places permet de prendre en charge une trentaine d'enfants par an. Le soin individuel s'établit de façon séquentielle, à un rythme soutenu de 4 demi-journées par semaine incluant un temps de repas thérapeutique à midi.

Ces soins sont complétés par des prises en charge familiales, sous la forme d'entretiens réguliers (toutes les 4 à 6 semaines) organisés par le pédopsychiatre, la psychologue et les soignants, ainsi que des entretiens avec les autres professionnels (psychomotricienne, orthophoniste) en fonction de la prise en charge spécifique de chaque enfant.

L'entrée d'un enfant en Hôpital de Jour passe par une évaluation médicale et psychologique de chaque demande, au niveau familial et individuel et est par la suite complétée par une période d'observation de 4 semaines (immersion de l'enfant dans l'hôpital de jour) pour évaluer l'indication, la situation clinique et les soins à prévoir.

Le projet de chaque enfant est réévalué et réadapté régulièrement.

### ***L'école de l'HDJ***

L'hôpital de jour permet de plus de proposer un accueil scolaire spécialisé pour certains enfants qui ne peuvent plus bénéficier d'un accueil dans un milieu scolaire classique. Ces temps scolaires sont encadrés par un enseignant spécialisé qui peut adapter le travail de chaque enfant aux difficultés secondaires à la pathologie psychique et à ses fluctuations.

Cette scolarité est volontairement organisée au plus près d'un fonctionnement scolaire classique pour permettre aux enfants de l'hôpital de jour de conserver une place d'enfant scolarisé, en apprentissage. Des pièces entièrement organisées autour la scolarité ont donc été pensées : salle de classe, salle de gymnastique, préau, cour. L'école de l'hôpital de jour concerne actuellement 7 enfants.

## Repères



Responsable médical du pôle Psychiatrie et Neurologie : **Pr Thierry Bougerol**  
Cadre coordonnateur de santé : **Mme Béatrice Teppa**  
Responsable de l'Espace Victor : **Dr Isabelle Grimaldi**  
Cadre de santé : **Emmanuelle Rochas**

Architecte : **M. Marbach - Atelier 4+ à Lyon**

Coût de l'opération : **3 776 370 €**

### Les effectifs (en ETP : équivalent temps plein)

**Effectif médical : 1.5**

#### Effectif non médical

Cadre : 1

Secrétaires : 1.4

Assistants sociales : 1.4

Orthophonistes : 1.6

Psychomotriciennes : 1.8

Psychologues : 3

Infirmiers : 6

Educatrices spécialisées : 3

Aide-soignant : 1

ASH Q : 2.3

Enseignant : 0.5

### Activité annuelle prévue :

6 240 consultations

450 patients (plusieurs venues ou consultations pour un patient)